

Avril suiçant est aussi Dimanche, qui se rencontrant le 15. de la Lune équinoxiale du Printems est celui de la Pâque Chrétienne, par ce qu'il suit le 14, & cela suffit selon l'esprit du statut de Nicée & la pratique pour être réputé le Dimanche de la Résurrection, encore que ce ne fut que le 15. de la Lune.

Cela étant, ne s'ensuit-il pas la même chose que ce que nous avons dit sur l'an 31 ? sçavoir que le Comput de la Sinagogue donnant naturellement & par la disposition de son Calendrier la Néoménie de Nisan un jour avant le Calendrier Julien, ce 15. de la Lune équinoxiale arrivant le Dimanche 13. Avril l'an 32. de nôtre Ere, selon nôtre Comput aura été le samedi 12. Avril chez les Juifs, auquel cas le vendredy précédent auroit été le 14. de la Lune & le jour de l'immolation de l'Agneau au soir, le lendemain 15. de la Lune & 12. d'Avril auroit été la grande solemnité des Azimes en concours avec le Sabat, au soir duquel on auroit coupé la gerbe d'orge, pour être offerte le lendemain Dimanche de la Résurrection & pour avoir aussi eu la Pentecôte un Dimanche cette fois-là selon la tradition & les Actes : En ce cas-là l'an 32. auroit à prétendre à l'honneur d'être celle de la Rédemption autant que l'an 31. de l'Ere vulg.

Je réponds que la conséquence seroit juste si l'an 32. n'étoit pas Bissextile : mais l'étant, j'en infère que selon la méthode & usance du Calendrier Hébreux relativement au Calendrier Julien, le 14. de Nisan jour de l'immolation de la Phasé étoit le Jeudi 10. Avril, la grande Pâque Moïsaïque premier des Azimes jour de repos solennel, au soir duquel on devoit couper la gerbe *ad Vesperam* pour être offerte le 2. des Azimes, échéoiant